



la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 316

Police de Sécurité du Quotidien : lancement de la concertation

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des Français : la sécurité.

C'est tout l'enjeu de la large concertation lancée par le Ministre de l'Intérieur Gérard Collomb le 28 octobre à La Rochelle : entendre les propositions en partant du terrain. C'est pourquoi chaque policier et gendarme pourra donner son avis via des questionnaires mais aussi des réunions de proximité.

La concertation sera aussi menée au niveau départemental par les préfets avec les associations d'élus, organisations syndicales de la Police et structures de concertation de la Gendarmerie, représentants des policiers municipaux, acteurs de la sécurité privée et des transports, experts... Cette démarche sera reproduite avec leurs représentants nationaux.



**TOUTES LES FORCES
DE SÉCURITÉ CONCERNÉES**



Après le temps de la concertation, les premières expérimentations débuteront dès janvier 2018.

5 priorités pour la police et la gendarmerie au quotidien

• Une police aux ambitions renouvelées

La sécurité et la lutte contre la délinquance de nouveau au cœur de l'action des policiers et des gendarmes : le sens de l'action retrouvé.

- Des policiers et gendarmes plus nombreux et plus présents sur la voie publique
- Des procédures simplifiées et allégées
- Des moyens de sanction immédiats par des amendes forfaitaires : détention de stupéfiants, harcèlement, petites incivilités...

• Une police respectée

Des agents mieux équipés et mieux protégés.

- Des effectifs supplémentaires, de nouveaux modules de formation et un budget en augmentation qui sera préservé
- Un parc immobilier rénové et des conditions de travail améliorées
- Un parc automobile renouvelé et adapté
- Des équipements et des armements modernisés
- Une protection des fonctionnaires réaffirmée et des procédures d'anonymisation renforcées
- Un engagement à l'exemplarité, parce qu'une institution respectable est une institution respectée

• Une police sur mesure

À chaque territoire, une réponse adaptée pour restaurer la tranquillité.

- Une adaptation des moyens aux problématiques de chaque territoire de Métropole et d'outre-mer
- Des dispositifs opérationnels décidés à partir de la réalité du terrain et la fin des grands modèles identiques appliqués à tout le territoire
- Une plus grande autonomie pour les responsables territoriaux de la police et de la gendarmerie dans l'opérationnel et la gestion

• Une police connectée

Une police et une gendarmerie connectées pour plus d'efficacité et plus de facilité.

- Des services dématérialisés pour les usagers
- Des agents connectés grâce à des smartphones et des tablettes avec un accès direct à de nouvelles applications
- De nouveaux moyens vidéo au service de la sécurité : déploiement de caméras-piéton pour les agents et poursuite de l'équipement en vidéo-protection des communes et réseaux de transports

• Une police partenariale

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous. Les acteurs, publics ou privés, doivent travailler ensemble, et pas côte à côte.

- Davantage de coopération de tous les acteurs de la sécurité du quotidien des Français : élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, services et bailleurs sociaux, sécurité privée, associations, commerçants
- Un renforcement des initiatives de coopération existantes ayant fait leurs preuves
- Un accompagnement des initiatives locales : aménagements de sécurité, action des polices municipales, etc.
- Un développement de l'engagement citoyen via les réservistes de la garde nationale et des dispositifs de participation aux missions de sécurité (opérations tranquillité, etc.)

DES MOYENS CONSÉQUENTS



Source : Ministère de l'Intérieur

INFO 317

Collomb lance la « grande concertation » sur la police de sécurité du quotidien

Le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a lancé samedi depuis La Rochelle la « grande concertation » sur la police de sécurité du quotidien (PSQ), « police sur-mesure », l'un des grands chantiers sécuritaires d'Emmanuel Macron, dont les premières expérimentations sont annoncées en janvier 2018.

C'est « un projet de société », « son véritable but est de construire dans notre pays une société réconciliée, une société rassemblée, une société apaisée », a lancé le ministre de l'Intérieur lors de son discours.

Il a énuméré les grands axes du projet que l'exécutif s'est employé à préciser ces derniers mois. La concertation avait été annoncée pour lundi dernier par Emmanuel Macron lors de son discours sur la sécurité à l'Élysée après avoir été initialement prévue en septembre.

La consultation s'achèvera le 20 décembre, la conclusion sera livrée « dans les cinq jours » afin que les premières expérimentations se déroulent « dès janvier 2018 », a dit le ministre.

La concertation se fera à trois niveaux. Le premier sera celui des 250.000 policiers et gendarmes à qui seront envoyés des questionnaires.

Le deuxième niveau sera local avec des réunions organisées par les préfets qui accueilleront les policiers et gendarmes, les élus locaux, les « autres acteurs de la sécurité » et des transports, les représentants de l'autorité judiciaire et des experts.

Enfin, au niveau national, le ministère consultera les organisations syndicales, le conseil de la fonction militaire de la gendarmerie, **des organisations syndicales de policiers municipaux**, des professionnels de la sécurité privée, des entreprises de transport collectif et des associations d'élus.

« Plus connectée »

La PSQ sera une « police sur-mesure » avec la « déconcentration de certaines décisions » et une « association plus étroite des maires », a dit Gérard Collomb. Ce sera une police « mieux équipée » et « plus connectée » avec 30.000 véhicules qui seront livrés d'ici cinq ans, 60.000 gilets pare-balle d'ici fin 2018 et 115.000 tablettes numériques.

Le ministre souhaite une « police plus partenariale » avec « davantage de coopération avec les élus, la justice, **la police municipale**, les associations, les sécurités privées ou encore les services sociaux ». Enfin, la police de sécurité du quotidien sera une « police recentrée sur ses missions » avec une réforme de la procédure pénale.

« J'ai volontairement évoqué ces questions sans aborder la problématique des effectifs », a dit dans son discours le ministre de l'Intérieur, expliquant que « le défi (..) n'est pas seulement quantitatif mais surtout qualitatif ». Il a rappelé que 10.000 postes de policiers et gendarmes seraient créés durant le quinquennat, dont 1.850 dès 2018.

A l'issue de la « grande concertation », la PSQ doit être expérimentée dans une quinzaine de sites début 2018. Une trentaine de villes se sont portées candidates : Lille, Lens, Roubaix, Toulouse ou encore Aulnay-sous-Bois marquée par « l'affaire Théo », affaire du viol présumé à la matraque d'un jeune lors de son interpellation.

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron, le projet est né dans le contexte brûlant du mouvement de mécontentement des policiers qui étaient descendus dans la rue après l'attaque au cocktail Molotov à Viry-Châtillon (Essonne) et de « l'affaire Théo ».

La PSQ ne sera pas « le retour de la police de proximité » instaurée par Lionel Jospin puis supprimée par Nicolas Sarkozy avait dit à l'Élysée Emmanuel Macron devant 500 policiers et gendarmes. Son rôle ne sera pas de « jouer au foot avec les jeunes », avait-il ajouté. L'argument avait été déjà utilisé par Nicolas Sarkozy quand il avait mis fin à la police de proximité, à partir de 2002.

« Il nous dit que ce n'est pas le retour de la police de proximité d'il y a vingt ans. OK. Mais alors c'est quoi en vrai ? Je suis incapable de vous le dire après avoir écouté Emmanuel Macron. Il ouvre une consultation, une concertation. En réalité, il n'en sait rien », avait réagi Guillaume Larrivé (Les Républicains).

Source : Libération par l'AFP